

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

26D01AVAGRA

**OBJET : Arrêté portant tableau annuel d'avancement de grade année 2026**  
**Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux pour l'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe**

**Le Maire de BOUZEL,**

**VU** le Code Général de la Fonction Publique ;

**VU** le décret n°2006-1691 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

**VU** la délibération n° 54 du 07 juillet 2008 fixant les ratios « promus-promouvables » pour la collectivité ;

**VU** l'arrêté n° B03LDGCNE portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 01-02-2022 ;

**CONSIDERANT** que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup> :**

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
M. Fernando PEIXOTO	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	

Total des agents promovables : 1

- Nombres d'hommes : 1
- Nombres de femmes : 0

Total des agents inscrits dans le tableau annuel : 1

- Nombres d'hommes : 1
- Nombres de femmes : 0

**Article 2 :**

Mme le Secrétaire de mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

**Fait à BOUZEL, le 01-04-2026.**  
**POUR COPIE CONFORME**

**Le Maire,**  
**Suzanne DELARBRE**



Mme Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Publié par affichage le : **03 AVR. 2026**